

Trente ans d'expansion viticole dans la Côte des Bars

PUBLIÉ LE 11/02/2014

Par Yann Tourbe

PORTES OUVERTES

du 10 au 22 mars 2014

OUVERT dimanche 16 mars de 14 h à 18 h

Bar-sur-Seine - L'antenne du SGV à Bar-sur-Seine se prépare à souffler ses trente bougies cette année,

l'occasion de faire un point sur trois décennies d'expansion de la viticulture auboise.



Si la présence du Syndicat général des vignerons dans l'Aube (SGV) n'a pas commencé en 1984 (les premières permanences datent de 1980), la fondation de l'antenne syndicale de la Grande-Rue-de-la-Résistance à Bar-sur-Seine répondait à la réalité territoriale d'un « terroir qui allait rentrer en pleine expansion, avec des exploitants en phase naissante ». Les mots sont de Pascal Férat, le président du SGV, candidat à sa réélection avant la fin du mois, et qui était présent à l'assemblée régionale du SGV à Bar-sur-Seine vendredi dernier.



Doublement de la surface en trente ans

Au début des années quatre-vingt, les vignes occupaient environ 4 000 ha de terres agricoles dans la région Côte des Bars-Montgueux (62 communes auboisées et deux communes haut-marnaises). Ces 4 000 ha représentaient alors un peu moins d'un cinquième de la surface totale des vignes de l'appellation champagne. Aujourd'hui, selon des chiffres du CIVC (Comité interprofessionnel du vin de Champagne) et d'Agreste, 8 090 ha de vignes sont plantés dans cette région, soit presque un quart (23 %) de la surface de l'appellation. L'encépagement est « historiquement tourné vers le pinot noir (83 % des surfaces contre 38 % en moyenne) », avec des exceptions (les chardonnays de Montgueux) et la présence de cépages « oubliés » (le pinot blanc autour de Celles-sur-Ource, l'arbanne et le pinot gris). Ce doublement de la surface en trente ans correspond à une période d'expansion sans précédent.

Selon le SGV : « En trente ans, l'activité viticole est passée de 20 % à 50 % de la production agricole finale du département. » Conséquence de cette expansion, aujourd'hui, les 2 547 exploitants de la Côte des Bars travaillent un vignoble plus jeune (51 % des vignes ont moins de vingt ans) sur un parcellaire en moyenne moins éclaté (29,8 a contre 12,4 a) que le reste de la Champagne. Ce parcellaire devrait cependant se réduire avec le passage de témoin entre générations. L'appellation champagne est segmentée en neuf régions, et la région Côte des Bars-Montgueux est aujourd'hui la plus grande en surface. L'antenne barséquanaise est à ce jour la seule qui ait été créée, même si « des réflexions sont en cours », peut-être pour la vallée de la Marne, par exemple, mais « rien n'a été proposé au conseil d'administration ».